



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-trois, le 1 ^{er} septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.	
En exercice	15	
Présents	12	
Votants	15	
Absents	3	
Exclus	0	
Date de convocation 24 Août 2023 Date d'affichage 25 Août 2023	Etaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER. Etaient absents excusés : Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Philippe BREVET, Procurations : Valérie FAVRE à Philippe HELF, Cécile FANTINI à Danielle DEPLANTE, Philippe BREVET à Chantal MARCHAND	
DEL 20230901-033		
OBJET :		
Convention d'adhésion au groupement VALAÉ	<i>Madame Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>	

Madame Le Maire informe l'assemblée que, dans un contexte à la fois de forte inflation sur les denrées alimentaires notamment, mais pas uniquement, et d'augmentation du nombre d'enfants déjeunant à la cantine scolaire, il est proposé d'adhérer à une centrale de référencement.

Le rôle de ce prestataire est de référencer des fournisseurs et de permettre aux collectivités adhérentes de disposer de tarifs compétitifs, dans plusieurs domaines : denrées alimentaires, fournitures administratives et scolaires, produits d'entretien... La liberté d'achat est préservée, le choix des fournisseurs étant large et restant ouvert aux nouveaux prestataires (ceci afin notamment de préserver les producteurs locaux).

Un modèle de convention d'adhésion a été transmis aux élus pour information.

L'adhésion annuelle est fixée à 252€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention d'adhésion pour une durée de 3 ans
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2023 et seront inscrits au compte 6281 – concours divers, cotisations.

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL

Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

